

Demande D'Emplacement

MARCHÉ FORAIN



Date de la demande : _____

Date d'arrivée dans le service : _____

Dossier : ☐ complet ☐ incomplet

I-PERSONNES PHYSIQUES

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom (Patronymique) : _____

Nom d'épouse : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____ /GSM : _____

Adresse mail : _____

Activité exercée ou envisagée : _____

Nombre de carreau souhaité : _____

N° du ou des carreaux occupés sur le marché : _____

N° d'identification (inscrit sur l'extrait de k-bis) : _____

N° de SIRET ou SIREN : _____

II-DÉNOMINATION SOCIALE (PERSONNE MORALE)

Dénomination : _____

Forme juridique : ☐ Association (loi 1901) ☐ Structure commerciale (SARL, EURL, exploitant agricole, nom propre)

N° SIRET : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Identité du responsable

Nom (Patronymique) : _____

Nom d'épouse : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ /Commune : _____

Téléphone : _____ /GSM : _____

Adresse mail : _____

Nombre de carreau souhaité : _____

N° du ou des carreaux occupés sur le marché : _____

Produits vendus : _____

PIÈCES À JOINDRE **OBLIGATOIREMENT** AU FORMULAIRE : (COPIES)

- o Pièce d'identité (CNI ou passeport – recto/verso).
- o Justificatif d'adresse (si différent de l'adresse de facturation)
- o Inscription au registre du commerce (k-bis - 3 mois ou numéro SIRET)
- o Attestation d'assurance en responsabilité civil professionnelle en cours de validité
- o Attestation de formation d'hygiène et de sécurité des aliments
- o RIB
- o Photos du stand et des produits
- o Carte de vendeur ambulant
- o Selon l'activité, certificat de conformité des installations mises en œuvre et agrément**

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE SELON SITUATION **VOIRE PAGE 3**

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU FORMULAIRE SELON SITUATION : (COPIES)

Pour les artisans, commerçant, bazarriers :

- o Carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante
- o Pour les nouveaux entrepreneurs uniquement : le certificat provisoire valable 1 mois.

Les personnes qui exercent une activité ambulante sur la commune de leur lieu d'habitation ou de leur siège social sont dispensées de la présentation de la carte de commerçant ambulant ou du certificat provisoire dès lors qu'ils présentent une preuve de l'exercice de leur activité professionnelle.

Pour les agriculteurs:

- o Carte d'inscription à la mutualité sociale agricole.
- o Carte d'exploitant agricole.
- o Justificatif de l'exercice de l'activité (par exemple, inscription au Registre National des Entreprises, relevé parcellaires...)

Conjoint de chef d'entreprise ou salarié exerçant de manière autonome

- o Copie de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale ambulante certifiée par le chef d'entreprise
- o Document établissant un lien avec le titulaire de la carte (inscription RNE pour le conjoint collaborateur), pour le salarié, copie de la Déclaration Sociale Nominative de l'employeur (DSN) ou copie de la déclaration préalable d'embauche faite à l'URSSAF certifiée conforme par l'employeur).

Professionnels vendant des boissons alcooliques du troisième groupe :

- o Copie de la licence III ou petite licence restaurant ou petite licence à emporter, conformément à la réglementation des débits de boissons.

Les producteurs-récoltants qui ne vendent que des boissons alcooliques issues de leur récolte ne sont pas soumis à l'obligation de présenter la copie de la déclaration administrative et le récépissé. En revanche, lorsqu'ils vendent également des boissons alcooliques provenant d'une autre récolte, la présentation des deux documents précités est exigée

- ☐ Je m'engage à maintenir mon emplacement propre, à évacuer ou trier l'ensemble des déchets générés par mon activité et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Fait à

,le

Signature

Formulaire et pièces demandés à envoyer ou à déposer à :

MAIRIE DE LA POSSESSION
BP 92 Rue WALDECK ROCHET
97419 La Possession
Téléphone : 0262 22 40 50

Pour tout renseignement contacter le pôle aménagement
Mail : commerces@lapossession.re